



Marseille, le 29 Juin 2018

L'Assistance Publique – Hôpitaux de Marseille recouvre une meilleure santé financière

Le Conseil de Surveillance de l'AP-HM réuni le 29 juin 2018 a examiné et approuvé les comptes de l'exercice 2017 ainsi que le rapport des commissaires aux comptes. Les membres du Conseil de Surveillance, présidé par Jean-Claude Gaudin, ont salué l'amélioration de la trajectoire financière de l'AP-HM.

Des comptes certifiés sans réserve

Un an seulement après la première mission de certification, les comptes de l'AP-HM **sont certifiés sans réserve par son Commissaire aux comptes.**

Le cabinet Deloitte, dans son opinion, considère en effet que les comptes de l'AP-HM sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle des opérations de l'exercice écoulé et de la situation financière et du patrimoine de l'AP-HM.

Cette certification, qui garantit la fiabilité des états comptables, s'appuie sur la refonte des processus de gestion comptable et une maîtrise de la production des informations financières.

« Cette certification sans réserve constitue un gage de crédibilité très fort, tant vis-à-vis des tutelles, dans le cadre plus large de l'examen de notre projet par le COPERMO, que vis-à-vis de nos partenaires bancaires. Elle est le fruit d'un travail de collaboration efficace avec les équipes de la recette des finances et d'une implication sans faille des équipes de la direction des affaires financières ainsi que des autres directions »

Jennifer Huguenin, Directrice des Affaires Financières de l'AP-HM

Rappelons que la certification des établissements de santé est obligatoire pour tous les établissements présentant un budget > 100 M€.

L'examen du premier exercice soumis à certification s'était conclu par deux réserves, sur les provisions pour renouvellement des immobilisations et l'amortissement des subventions d'investissement, qui n'avaient pu être levées pour les comptes 2016, faute de temps. Ces deux réserves ont pu être levées au terme d'un important travail de fiabilisation des postes



de bilan concernés. Aucune autre anomalie significative n'a été relevée par les certificateurs au cours de cette deuxième mission.

Un résultat financier en très nette amélioration pour la deuxième année consécutive

Pour la deuxième année consécutive, l'AP HM améliore très nettement sa situation financière et confirme ainsi l'engagement de son redressement financier.

La marge brute non aidée a en effet augmenté de + 15,8 M€ entre 2016 et 2017, pour atteindre 42,2M€, contre 26,4M€ en 2016 et 11,3M€ en 2015. L'amélioration de la marge brute non aidée pour la deuxième année consécutive traduit l'amélioration économique de l'AP-HM.

Le compte de résultat principal s'établit à - 12,9M€, contre un déficit de - 41,6 M € en 2016 et de - 68,1 M € en 2015.

L'amélioration du résultat d'exploitation de + de 28M€ entre 2016 et 2017 intègre néanmoins en partie des écritures comptables conjoncturelles, certaines en lien avec la certification des comptes et la levée des réserves (pour un montant total à 10,7 M€), d'autres en lien avec une évolution favorable des conditions de marché financier (pour un montant total de 8,5 M€).

Les efforts engagés depuis 2016 par l'ensemble des personnels de l'AP-HM, au travers notamment du contrat de retour à l'équilibre financier (CREF) et les mesures de maîtrise des charges, portent donc résolument leurs fruits.

« Une situation financière en nette amélioration, des comptes certifiés sans réserve et un ambitieux projet de modernisation, sont autant de signaux très positifs pour l'avenir de l'AP-HM. Le travail des équipes impliquées à tous les niveaux est aujourd'hui récompensé. Le redressement de l'AP-HM est résolument engagé. »

Jean-Olivier Arnaud, Directeur général

« Le quotidien dans les services reste difficile, les équipes font preuve d'un dévouement hors du commun. Le tunnel reste long mais enfin nous en imaginons le bout. Le projet de modernisation démarre, les architectes travaillent sur les sites et les commissions techniques médico administratives sont lancées. Nous avons de bonnes raisons d'espérer et nous retrouvons progressivement la confiance de nos tutelles, de l'Etat et les collectivités locales sont mobilisées à nos côtés ».

Pr Dominique Rossi, Président de la CME